

# Connexions

Bulletin d'information de la Commission des droits de la personne du Manitoba

Volume 5 Numéro 10

Octobre 2005

THE MANITOBA  
HUMAN RIGHTS  
COMMISSION



LA COMMISSION DES  
DROITS DE LA PERSONNE  
DU MANITOBA

Visitez notre site Web à l'adresse  
suivante : [www.gov.mb.ca/hrc](http://www.gov.mb.ca/hrc)

## Célébration de l'histoire des Noires au Manitoba

«Il y a des gens qui ne savent pas, d'autres qui ne veulent rien savoir, et puis d'autres encore qui choisissent d'assouvir leur haine,» a expliqué Jacqueline St. Hill, en parlant des trois types d'ignorance qu'elle a connus au cours de sa vie. Elle prenait la parole à une cérémonie au Palais législatif soulignant le fait qu'octobre est le Mois de l'histoire des femmes.

Le thème de cette année était l'histoire des Noires. M<sup>me</sup> St. Hill, directrice du bureau de Winnipeg de Justice Manitoba qui s'occupe des poursuites criminelles, et M<sup>me</sup> Bose Agbayewa, infirmière et directrice de la gestion des soins aux patients au Victoria General Hospital, ont parlé passionnément, parfois avec une touche d'humour, de leurs expériences en tant qu'immigrantes noires au Manitoba.

Des représentants de la Commission des droits de la personne du Manitoba et de la Commission canadienne des droits de la personne ont participé au rassemblement organisé sur l'heure du midi en tenant un kiosque d'information. La Commission des droits de la personne du Manitoba a encore une fois offert un jeu-questionnaire, portant cette fois sur le thème de l'histoire des femmes noires (voir la page 2).

Nancy Allan, ministre déléguée à la Situation de la femme, était l'hôtesse du rassemblement qui a attiré plus de 150 femmes.

La population canadienne célèbre le Mois de l'histoire des femmes chaque octobre depuis 1992. Le point marquant de la célébration est la journée de l'affaire « personne », le 18 octobre. L'affaire « personne » est une affaire historique importante qui représente une victoire décisive dans la lutte des femmes canadiennes pour l'égalité. En 1929, cinq Canadiennes qu'on nomme maintenant ou qui sont maintenant connues comme les « Célèbres cinq » ont obtenu le droit pour les femmes d'être nommées au Sénat.



*Jaqueline St. Hill a parlé de ses expériences en tant qu'enfant noire grandissant à Winnipeg. Plus tôt, Nancy Allen (assise) a parlé des nombreux obstacles qu'ont dû surmonter les Noires.*



*Bose Agbayewa a indiqué qu'elle a dû « réapprendre tous les aspects de sa vie » lorsqu'elle a immigré au Canada.*

### Les droits en question

par M<sup>me</sup> Janet Baldwin, présidente

La mort par balle de Philippe Haiart, un jeune homme victime de tirs croisés entre des gangs lorsqu'il marchait sur une rue dans le centre de Winnipeg, est une tragédie. La Ville de Winnipeg a déjà promis d'affecter huit des 23 nouveaux diplômés au district de police du centre-ville, là où les tirs ont eu lieu. Toutefois, les mesures de maintien de l'ordre et les mesures punitives ne peuvent pas tout régler.

Même si le jeune et l'homme arrêtés pour le meurtre de Haiart sont supposément associés à des gangs de rue composés de jeunes Winnipegois d'origine africaine, l'adulte arrêté n'est pas d'origine africaine, ce qui illustre le danger des hypothèses stéréotypées. Ce crime a toutefois souligné le besoin d'offrir plus de soutien aux quelque 15 000 immigrants et réfugiés d'origine africaine qui vivent à Winnipeg. Beaucoup de parents doivent combiner plusieurs emplois payés au salaire minimum avant que leur famille soit établie. Par conséquent, leurs enfants sont laissés à eux-mêmes et sont vulnérables aux gangs et aux drogues.

Un article paru dans le numéro d'octobre/novembre de la revue d'actualités de la Manitoba Teachers' Society portait sur les enseignants qui aident une nouvelle catégorie d'élèves, c'est-à-dire celle des enfants de la guerre. Cet article nous rappelle qu'un certain nombre des enfants réfugiés venant ici sont des orphelins qui commencent une nouvelle vie sans soutien parental. Ang'er Deng, un élève d'une école secondaire à Winnipeg et un des plus de 500 enfants qui viennent de pays touchés par la guerre et qui ont été intégrés dans les écoles manitobaines au cours des cinq dernières années, a dit : « Mon éducation, c'est ma mère, c'est mon frère, c'est ma sœur. C'est la famille que j'ai perdue. »

La race et le statut d'immigrant sont souvent liés à la pauvreté et à la marginalisation. De toute évidence, ces enfants et ces familles ont besoin de supports qui contrebalancent leur statut économique et social défavorisé pour qu'ils puissent réellement bénéficier de l'égalité des chances au Manitoba. Ils ont besoin de services de soutien pour s'établir, notamment des cours de langues et de l'aide à l'éducation. Ils ont aussi besoin d'un réel espoir de réussir dans leur nouveau pays d'adoption, ainsi que des modèles de comportement dont les compétences acquises à l'étranger ont été équitablement reconnues.

Un parfait exemple d'un tel modèle est la très honorable Michaëlle Jean, la nouvelle Gouverneure générale, qui est une mère qui travaille et une immigrante haïtienne qui a déjà été une réfugiée. Lors de sa première visite officielle à Winnipeg, elle a loué la diversité culturelle de la ville tout en soulignant le besoin d'aider les personnes qui sont privées de leurs droits dans notre société.

## Confirmation d'une décision concernant le harcèlement sexuel

La Cour du Banc de la Reine du Manitoba a confirmé une décision rendue par M. Arne Peltz, arbitre pour les droits de la personne, dans un cas de harcèlement sexuel. Madame la juge Colleen Suche a rejeté l'argument que la procédure suivie par la Commission des droits de la personne du Manitoba devant le conseil d'arbitrage était inéquitable pour l'intimé. Thorvaldson Care Homes prétendait que M. Peltz s'est fondé sur des preuves par ouï-dire et que la Commission a omis de divulguer certains documents. Madame la juge Suche a conclu que M. Peltz avait pris soin de ne pas se fonder sur des preuves par ouï-dire et que la Commission n'était pas tenue par la loi de divulguer tous les documents en sa possession, dans la mesure où l'intimé avait suffisamment de renseignements pour connaître l'affaire contre lui. Madame la juge Suche a rejeté avec dépens la requête en révision de Thorvaldson Care Homes.

Dans sa décision rendue en mars 2002, l'arbitre Peltz a conclu qu'une employée avait été victime de harcèlement sexuel par un collègue pendant qu'elle travaillait dans un foyer de soins personnels et que, par la suite, elle avait été congédiée. Il a aussi conclu que le concierge du foyer avait harcelé sexuellement Jeanette Budge et que la direction avait connaissance du problème. Pendant l'audience, M<sup>me</sup> Budge a témoigné que le concierge l'a touchée de manière indécente et l'a harcelée verbalement pendant dix mois. M. Peltz a conclu que les preuves de M<sup>me</sup> Budge étaient crédibles. Il a aussi conclu que la direction n'a rien fait pour corriger le problème.

Dans la décision qu'il a rendue, l'arbitre Peltz a écrit que « cette affaire souligne le fait que le harcèlement sexuel continue d'être un problème dans la vie active d'un trop grand nombre de femmes, même si l'on condamne formellement ce problème depuis des années. »

M. Peltz a ordonné que Thorvaldson Care Homes verse à la plaignante 12 semaines de salaire plus 4 000 \$ en dommages-intérêts généraux pour atteinte à la dignité, aux sentiments et à l'estime de soi, et rédige et adopte une politique en matière de harcèlement qui soit acceptable aux yeux de la Commission des droits de la personne du Manitoba. En outre, la Commission s'est vu confier un mandat de surveillance, puisque le harceleur était toujours employé dans ce foyer au moment de la décision.

## Récipiendaires du prix pour l'accessibilité dans les résidences de distinction



**La maison de la famille Sparks, au 65, avenue Fernwood,** est un exemple de beauté, d'abordabilité et d'accessibilité. La maison a été construite en 1990 et a été conçue par sa propriétaire, Gabby Sparks, qui a élaboré un plan de logement accessible qui répondrait à ses besoins. (Premier prix de la catégorie des maisons)



**La maison Brummit-Feasby** a été conçue pour les personnes atteintes de la sclérose latérale amyotrophique. Elle a été modifiée pour être une résidence dont le caractère serait celui d'une maison. (Premier prix de la catégorie des organismes à but non lucratif)



**La maison au 655, boulevard Kelvin** a été construite en 1962 par le propriétaire, qui était avant-gardiste. On y trouve des entrées de porte et des couloirs plus larges, un ascenseur pour descendre au sous-sol et des fenêtres basses permettant de voir la cour à partir de la cuisine. (Mention honorable de la catégorie des maisons)

### Félicitations aussi aux récipiendaires suivants :

Smith Carter Architects and Engineers Inc., récipiendaire du prix de la catégorie des entreprises privées, pour l'hôtel Inn at the Forks, et du prix de la catégorie des projets gouvernementaux et de l'aménagement paysager à l'extérieur, pour le pont Provencher et l'Esplanade Riel.

### Jeu - questionnaire du mois de l'histoire des femmes

- Qu'a accompli la D<sup>re</sup> June James?
  - Elle a été la première femme noire acceptée à la Faculté de médecine de l'Université du Manitoba.
  - Elle a créé le premier programme familial pour les asthmatiques au Manitoba.
  - Elle a été nommée « femme de l'année » par les YMCA du Manitoba en 1981.
  - Toutes ces réponses.
- Qui a été la première Canadienne à devenir éditrice?
  - Addie Aylestock
  - Mary Ann Shadd
  - Portia White
  - Rosemary Brown
- En quelle année Claudia Wright, doyenne des sciences sociales à l'Université de Winnipeg, a-t-elle été nommée présidente de la Commission des droits de la personne du Manitoba?
  - 1972
  - 1984
  - 1992
  - 2001
- Qui a été la première pharmacienne noire au Manitoba?
  - Esme Stewart
  - Inez Stevenson
  - Francis Atwell
  - Beatrice Watson

### Réponses

- Réponse : Toutes ces réponses.
- Réponse : Mary Ann Shadd. Elle est arrivée au Canada à l'époque du chemin de fer clandestin. Elle a aussi travaillé comme avocate, enseignante et suffragette. (La révérende Addie Aylestock a été la première femme noire ordonnée ministre du culte au Canada. Portia White a acquis une renommée internationale en tant que chanteuse. Rosemary Brown est devenue la première femme noire députée au Canada en 1972.)
- Réponse : 1984
- Réponse : Francis Atwell. Elle a obtenu un diplôme de l'Université du Manitoba en 1948. (Esme Stewart a été la première directrice noire de la Division scolaire de Winnipeg n° 1. Inez Stevenson est devenue la première femme noire élue à des fonctions officielles lorsque qu'elle est devenue commissaire d'école de la Division scolaire de Winnipeg n° 1 en 1974. Beatrice Watson est l'agente de sensibilisation et de liaison de la Commission des droits de la personne du Manitoba.)